

est toujours celui qui coûte le moins cher, après tout, et que plus un médecin peut commander des émoluments élevés, meilleurs sont ses services. A mon sens, il est préférable, dans l'intérêt des Indiens, même lorsqu'ils ont besoin des soins médicaux, qu'ils doivent les recevoir d'un médecin aussi distingué que l'est le docteur Lafferty que d'un homme qui ne jouit pas de la même autorité dans le monde médical. Il peut se faire que l'opinion de mon honorable ami soit la meilleure, mais l'autre est bien celle que j'entretiendrais s'il s'agissait de moi-même ou de quelqu'un à qui je m'intéresserais. Il est bien juste, en effet, que j'applique la même règle dans le cas de ces Indiens.

M. ROCHE: M. le docteur Lafferty exerce-t-il sa profession à Calgary même?

L'hon. M. OLIVER: Il va sans dire que nous ne pouvons nous assurer les services de M. le docteur Lafferty durant toute l'année et cela, en ne lui payant que \$1,800 par année.

M. ROCHE: N'est-il pas vrai que dans le cas de ces deux réserves on retient les services d'un autre médecin? M. le docteur O. C. Edwards ne reçoit-il pas des appointements qui représentent \$1,850 par année pour donner ses soins aux Indiens de ces deux réserves? Lui a-t-on payé ses services durant l'absence de M. Edwards?

L'hon. M. OLIVER: M. le docteur Edwards a le soin de ces réserves, mais on a encouru la dépense dont il est question maintenant lorsqu'on a fait une enquête spéciale sur la tuberculose dans le cas des habitants de ces réserves et dans celui des écoles des Indiens, enquête qu'ont faite MM. le docteur Bryce, du ministère à Ottawa et le docteur Lafferty. On considère que ces deux médecins sont des plus compétents dans cette division de leur état et l'on a cru sage de retenir leurs services à seule fin de rechercher si réellement la tuberculose existait parmi les Indiens. Le ministère a publié ce rapport et ce crédit nous permettra de payer à M. le docteur Lafferty le travail spécial qu'il a accompli en cette circonstance.

M. ROCHE: D'après le rapport de l'auditeur général, on a accordé à M. le docteur Lafferty \$166.60 pour avoir assisté à une convention où l'on traitait de la tuberculose, et qui s'est tenue à Hamilton. Est-ce le seul médecin au service de l'Etat qui a assisté à cette convention et dont le Gouvernement a acquitté les dépenses?

L'hon. M. OLIVER: On m'informe que c'est le seul médecin au service du département des Affaires des Indiens qui a assisté cette convention et dont le ministère a acquitté les frais de déplacement.

M. OLIVER.

Immigration, dépenses casuelles dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères, et dépenses générales de l'immigration, crédit supplémentaire, \$50,000.

M. BRADBURY: A quoi servira ce crédit?

L'hon. M. OLIVER: Le mouvement de l'immigration est beaucoup plus accentué, au cours de cet exercice qu'il ne l'a été durant les années précédentes et le crédit que le Parlement nous avait voté se trouve déjà dépensé et au delà. Nous avions porté à \$70,000 le montant des gratifications aux immigrants qui nous arrivaient de la Grande-Bretagne et nous croyons qu'il faudra \$20,000 supplémentaires; le coût des annonces dans les journaux des Etats-Unis devait s'élever, d'après nos calculs, à \$210,000 mais nous croyons qu'il nous faudra encore dépenser de ce chef \$10,000. Nous avions cru que \$65,000 suffiraient à notre travail de la désignation des lots qui devaient être accordés aux différents colons de l'Ouest; il nous faudra encore \$10,000 que nous consacrerons à cette fin; au travail de l'inspection à la ligne frontière nous avions cru que \$60,000 nous suffiraient; il nous faut encore \$10,000 pour acquitter le coût de ce travail.

Avances pour graines de semence, crédit supplémentaire, \$220,000.

L'hon. M. OLIVER: Je regrette beaucoup d'avoir à dire que nos prévisions à ce qui se rattache à la nécessité de fournir des graines de semences aux propriétaires de homesteads au cours de cet exercice, étaient par trop optimistes. Nous savions que la récolte avait manqué dans une certaine mesure dans quelques parties de l'Ouest l'automne dernier; nous nous sommes enquis des faits au cours de l'hiver de sorte que, quand les crédits supplémentaires ont été soumis à la Chambre il y a environ un mois, nous espérons que tout le crédit qu'il nous fallait obtenir sous ce rapport s'élèverait à environ \$100,000. Nous avons demandé alors \$50,000 avec l'intention d'obtenir un autre crédit de \$50,000 dans le budget du prochain exercice. Mais, étant donné que le printemps approchait et que la population intéressée allait manquer de graines de semences, nous avons reçu des requêtes tellement nombreuses que nous avons été obligés de reviser complètement nos calculs.

Le ministère a été complètement désappointé d'avoir à constater cet état de choses mais j'ai confiance que la Chambre sera prête à faire face aux circonstances. Nous constatons que tout ce dont nous avons besoin, au lieu de représenter en argent environ \$100,000, représentera environ \$300,000. La Chambre nous a déjà voté \$50,000; nous demandons maintenant \$220,000 et il nous faudra revenir à la charge pour obtenir un autre montant de \$50,000 que nous inscrirons au budget supplémentaire du